

ÉLECTIONS CANTONALES 9 et 16 MARS 2008

Un bilan reconnu
Un vrai projet



François
CAVALLIER

Conseiller général sortant

Paulette
PELASSY

suppléante



www.francoiscavallier.com

Le bilan 2001-2008

1) Une dotation cantonale démultipliée

Un total de subventions de 42,4 millions d'euros a été distribué dans notre canton depuis mars 2001 par le Conseil général. Si l'on s'en tient aux seules communes, la dotation est passée de 11,61 millions d'euros (de 1994 à 2000) à 36,75

millions d'euros depuis 2001, ce qui se passe de commentaires. Le détail par commune vous est transmis dans la même enveloppe que ce document.

Quelques exemples sur une liste qui compte 1400 lignes :

l'aménagement de la zone de la

Colle Noire par Montauroux (subvention de 1,868 M €), le stade intercommunal (subvention au Sivom de 1 M €), l'Espace Culturel de Fayence (991 000 €), ou encore la Maison Waldberg à Seillans (457 000 €). Pour de telles sommes, les subventions n'ont rien d'automatique : il faut les conquérir par un travail long et patient. Précisons que ce total de subventions n'inclut ni les travaux routiers, ni les prestations sociales gérées et versées par le Département. Il n'inclut pas non plus le nouveau collège Léonard de Vinci réalisé par le Département (pour un montant de 14 M €) à Montauroux.

Le nouveau collège de Montauroux

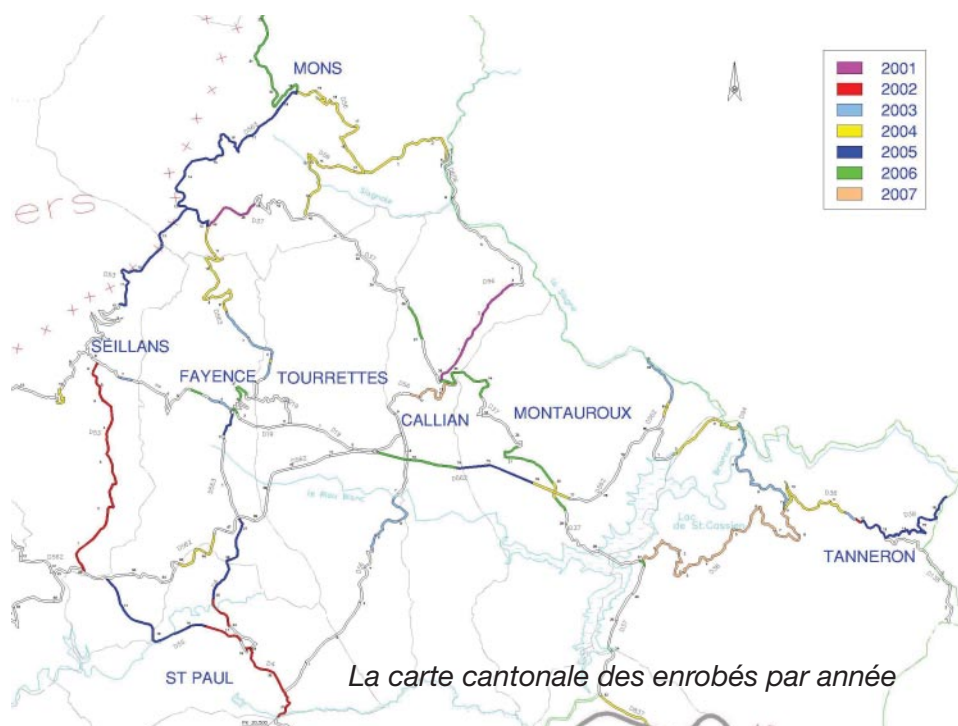


2) Un effort routier sans précédent

La dotation annuelle d'entretien a été multipliée par dix pendant ce mandat, pour aboutir à plus de 2 millions d'euros annuels. Sur les 185 kilomètres du réseau cantonal des routes départementales, 102 kilomètres d'enrobés ont été refaits, le plus souvent sur les portions les plus abîmées d'un réseau dont j'avais inventorié les lacunes en 2001. Je me suis particulièrement attaché, comme promis, à rendre aux villages les plus excentrés (Mons, Tanneron, Saint-Paul) une liaison convenable avec le reste du canton : sur la RD 4, c'est d'ailleurs un véritable réaménagement qui est intervenu. La traversée de Fayence sur la RD 563 a mis en sécurité l'école de la Ferrage. Par ailleurs,

quatre ronds-points ont été édifiés sur la RD 562 : la Colle Noire, la Barrière, Agora, et Tire-Boeuf. Enfin, l'autorisation de programme et le budget afférent ont été obtenus fin

2003 pour la future route de contournement du lac, dont l'itinéraire est à l'heure actuelle toujours à l'étude.



La carte cantonale des enrobés par année

3) Une distribution d'eau sécurisée à un prix bas et stable

La présidence de la SEM (société d'économie mixte) départementale E2S, qui distribue les ressources en eau locales dans l'Est-Var, est une responsabilité essentielle du conseiller général du canton de Fayence. Je l'ai assumée avec volontarisme, ajoutant à notre ressource traditionnelle (la Siagnole) les 100 litres/seconde du forage de la Barrière, sans lesquels le canton se serait retrouvé en vraie pénurie d'eau en

juin 2006, du fait de l'obligation faite à E2S d'alimenter nos voisins du Sud. D'autres recherches d'eau sont en cours pour faire face à l'augmentation de la consommation. Pour autant, ces investissements se sont faits sans augmentation du prix de l'eau : les communes du canton (à l'exception de Tanneron, alimenté par ailleurs, et des Esterets à Montauroux, alimentés par la SCP à partir de l'eau du lac) se voient donc facturer l'eau à un prix moyen de 0,14 € le mètre cube.

4) Les solidarités : la première compétence des Départements

Pesant plus de la moitié du budget départemental, le domaine social est évidemment omniprésent dans la vie d'un conseiller général. La mise en place de l'A.P.A., (l'allocation personnalisée d'autonomie), a bénéficié depuis l'origine (en 2002) à 712 allocataires différents dans notre canton (les deux tiers chez eux, le dernier tiers en établissement) pour un total de 6,13 M € : j'ai pu intervenir pour accélérer un certain nombre de ces dossiers. La gestion du RMI se fait aujourd'hui selon des parcours individualisés : à la tête de la commission locale d'insertion (C.L.I.), qui gère ces parcours, j'ai pu

contribuer directement à cette politique. Elle a eu pour résultat, par exemple, de permettre à 72 allocataires (soit 21% des 344 que comptait notre canton en janvier 2007) de retrouver un emploi au cours de l'année passée. Conscient des manques dans le domaine médico-social, j'ai fait organiser des Etats Généraux fin 2003 qui ont débouché à la fois sur un soutien accru aux structures locales (SSIAD, Clic-Age...) mais aussi sur des projets locaux ou départementaux (maison médicale, maison de la Solidarité). Enfin, l'extension de la maison de retraite de Seillans à Saint-Paul en Forêt a bénéficié d'un concours exceptionnel (1,045 M €).

5) Une volonté d'information, d'échange et de transparence

Cette volonté s'est traduite par la création d'un bulletin cantonal, dont neuf numéros sont sortis durant le mandat, distribués dans toutes les boîtes aux lettres du canton (on peut aussi s'y abonner : 458 personnes y ont souscrit gratuitement à ce jour).

J'ai voulu ainsi rendre compte régulièrement, de façon transparente, de mes activités (publication de mon agenda), des subventions obtenues lors de chaque

commission permanente, des travaux effectués et de l'évolution des enjeux du moment.

Ils restent tous téléchargeables sur mon site Internet (www.francoiscavallier.com), lui aussi conçu comme un espace de dialogue et d'information.

Par ailleurs, j'ai pris l'initiative d'organiser en janvier de chaque année de mon mandat une inédite cérémonie de vœux du conseiller général, pour trouver là encore une occasion d'apporter des informations et de nourrir les débats d'opinion.



Les couvertures des neuf bulletins cantonaux

6) Une crédibilité politique

Fort de l'expérience de deux mandats de maire (depuis 1995 à Callian), et d'un mandat de conseiller général, il est naturel que je souhaite continuer à mettre au service de ce canton dont je suis issu et que j'aime, la crédibilité politique que me valent travail, résultats et ... kilométrage parcouru !

Qu'on m'ait confié la présidence de la commission d'appel d'offres du département est une reconnaissance pour notre canton.

Cette responsabilité s'ajoute à la présidence de la commission des transports, où j'ai, dès septembre 2002, fait adopter le tarif « plafond » de 60 euros annuels pour les transports scolaires : précédemment, 28% du coût était à la charge des familles, certaines payant à l'époque près de 5000 francs annuels par lycéen.

Cette crédibilité vient aussi d'une ligne de conduite claire et cohérente. Je n'ai pas hésité, dès que la loi l'a permis, à mettre à profit la présidence du syndicat mixte du vol à voile pour voter un usage restreint de l'aérodrome que l'Etat ne pourra pas nous refuser, faisant fi des intimidations.

Dans ce registre, je me souviens que lorsque j'avais affirmé que le second golf ne se ferait pas, même la journaliste qui me posait la question m'avait ri au nez : aujourd'hui, je constate qu'intelligemment, le

7) Une contribution à la construction intercommunale

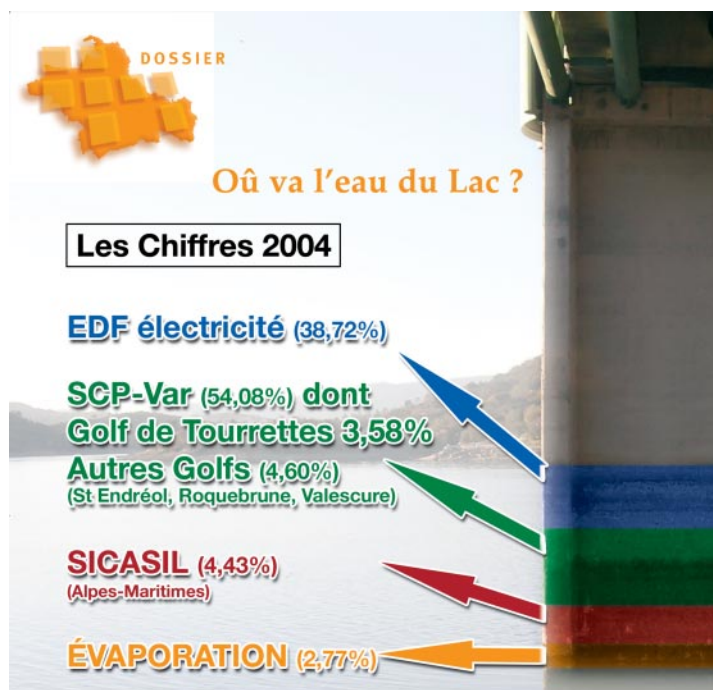
La campagne que j'avais menée en 2001 était placée sous le signe de la maîtrise du développement.

Encore loin d'être effective, cette maîtrise ne peut aboutir que si elle procède de la volonté unanime de nos huit communes.

C'est pour cette raison que la construction d'une communauté de communes, sous l'égide du président Jean-Pierre Bottero, était si importante.

Ma contribution a porté sur la définition de l'intérêt

L'article sur l'eau du lac n'était pas passé inaperçu...



promoteur comme la commune concernée ont su y renoncer : nos concitoyens attendent des pouvoirs publics qu'ils ne laissent pas tout faire.

Indépendant des puissances d'argent, je le suis aussi de leurs opposants, et n'ai pas hésité à publier la vérité sur les besoins en eau du premier golf qui consomme à peine 3 à 4% de l'ensemble des prélèvements effectués dans le lac : moins que le total des golfs littoraux qui y puisent depuis des décennies sans que personne n'y ait jamais rien vu à redire.

communautaire, dont j'ai inspiré le texte définitif qui porte en toutes lettres ce but dorénavant commun de la maîtrise du développement.

Contribuer à l'intercommunalité, c'est aussi venir en aide aux associations, qui bien souvent, notamment dans les domaines sportif et culturel, ont su avant les communes mutualiser leurs démarches : partenaire fidèle de notre milieu associatif, j'aurai mobilisé depuis 7 ans 1,16 millions d'euros à leur profit, et participé week-end après week-end à une foule de manifestations et d'assemblées générales.

Le projet 2008-2014

1) Communauté et Département : des boîtes à outils pour maîtriser le développement

Notre communauté de communes a son outil propre pour organiser son territoire : le schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.) qui vient d'être mis en chantier. En parallèle, le Département a modifié sa politique : il se veut désormais le partenaire d'opérations significatives définies d'un commun accord. Il a donc installé sur notre territoire (notre canton à lui tout seul constitue l'un des huit grands « territoires » définis à cette occasion) une antenne locale destinée à affiner son partenariat. Le

premier résultat en est le contrat de territoire, signé en septembre 2006. Les subventions deviennent contractuelles : elles sont attribuées en fonction de leur contribution à un objectif communément recherché. Ce n'est pas une baisse de l'aide du Conseil général aux communes, puisque son montant global (110 M €) reste le même, mais c'est un recentrage qui lui permet d'apporter encore une aide efficace à des actions structurantes et concertées, alors même que la

Lors de la signature du contrat du territoire



décentralisation fait que chaque transfert de compétences vient grever un peu plus sa marge de manœuvre.

Dans ce contexte, la logique de projet doit nécessairement se substituer à la logique de guichet.

Les travaux du forage de la Barrière



2) L'eau : veiller à rester indépendants

La question de la ressource en eau est une des clés de notre avenir. Je me donne pour règle en la matière de diversifier les ressources non pas pour cautionner un développement ultérieur, mais pour sécuriser la desserte existante. Dans cet esprit, après le forage de la Barrière, de nouvelles ressources sont actuellement recherchées, et le forage du vol à voile à Fayence va sécuriser la desserte Sud de Fayence. Je m'engage également à obtenir une subvention exceptionnelle destinée à financer la liaison Fayence-Seillans, pour diminuer l'interdépendance handicapante des deux réseaux et soulager les forages fatigués de Seillans. La liaison Tourves-Roquebrune (improprement appelée Verdon-Cassien) va délester cette ressource par le sud : j'entends en profiter pour rouvrir la discussion sur les droits d'eau sur ce lac, et contester le comportement parfois monopolistique de la SCP en la matière : sans pluralité des opérateurs, il n'est pas de complémentarité, ni de concurrence.

3) Transports : de grandes nouveautés

A la rentrée 2008 rentrera en vigueur le nouveau schéma départemental des transports, dont

j'ai la charge et que je prépare depuis quatre ans.

Il est porteur d'une ambition forte et nouvelle pour les transports publics : commencer à faire concurrence à la voiture individuelle et s'adresser

aussi aux actifs.

Un tarif unique sur le réseau « VarLib » (deux euros) permettra de voyager jusque n'importe où dans le Var : des lignes nouvelles vont être créées (dont une boucle villages-plaine huit fois par jour, et une ligne s'arrêtant au péage des Adrets en correspondance vers Cannes et Nice).

Sur les lignes existantes, des fréquences seront doublées le matin et le soir, et une rotation le midi fera son apparition : il est bien temps d'intéresser au transport collectif la part la plus large possible d'entre nous.

Enfin, un programme très attendu d'abribus va faire son apparition : il permettra d'équiper les points d'arrêts, souvent rudimentaires, de notre canton et de protéger collégiens et lycéens.

> Le scénario proposé



— lignes interterritoriales
- - - - - lignes de proximité
Chaque couleur correspond à une ligne de transport



Le schéma des nouveautés de septembre 2008

4) Routes : moins de réfections, plus de réaménagements

L'essentiel des enrobés étant aujourd'hui refait (à de notables exceptions près, comme des

portions à venir de la RD 19 après Seillans, de la RD 656 vers Mons, de la RD 56 vers la RD 4, et de la RD 96 vers Saint-Cézaire entre autres), l'effort doit maintenant se porter vers des projets plus structurants.

C'est le cas de la montée vers Tourrettes et Fayence (RD 19) avec un rond-point au pied de Tourrettes, c'est le cas aussi de la RD 37 entre la Colle Noire et Montauroux, ou de la RD 562 dont les premiers ronds-points ne sont que des

anticipations d'un projet plus global (à venir notamment, les Quatre-Chemins, Leclerc et Fondurane). Sur ces cas, comme pour tous les réaménagements à venir, de vraies pistes cyclables (et pas seulement des bandes multi-fonctionnelles) sont prévues.

Enfin, reste la question de la route de contournement du lac (RD 101) : des craintes et des oppositions se sont exprimées (riverains, usagers) que j'ai n'ai pas manqué d'écouter, pour essayer de bonifier ce projet qui reste indispensable dans son principe : des solutions alternatives seront présentées et discutées dans quelques mois.

Les ronds-points : quatre sont faits, et au moins autant à faire



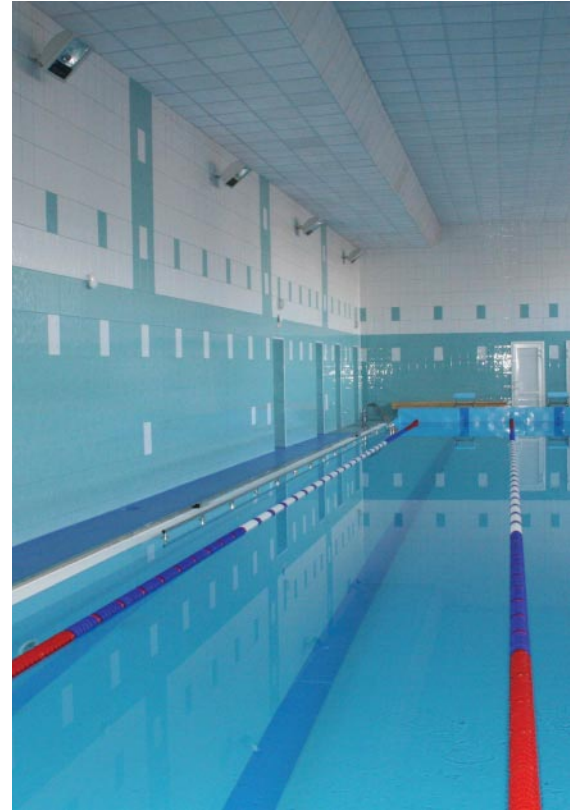
5) Le projet de grand équipement sportif

Le projet phare de l'actuel contrat de territoire (c'est-à-dire celui qui bénéficiera d'une importante subvention exceptionnelle) est un projet d'équipement sportif : une piscine couverte, et peut-être un stade d'athlétisme et de rugby, et/ou des salles couvertes (tennis, ou dojo intercommunal). Un tel projet servirait non seulement à répondre aux attentes des habitants du canton, mais peut-être aussi à trouver une nouvelle direction dans notre développement : le tourisme sportif, l'accueil d'athlètes de

haut niveau en stage. Ce projet pourrait être le premier de notre canton à être réalisé en partenariat public-privé (selon la loi de 2004).

Deux ou trois sites dans le canton sont pressentis pour l'accueillir : quel que soit le lieu finalement retenu, c'est l'unanimité cantonale qui le conditionnera (ce sera vrai aussi du futur Lycée, quand la Région voudra bien y consentir).

Ce projet est donc une chance à prendre, et, pour y travailler depuis déjà quelque temps, j'entends continuer à m'y employer.



Depuis le temps qu'on en rêve...

6) D'autres projets qui figurent déjà au contrat de territoire

Concrètement, c'est la RD 562 qui cristallise dans notre canton les symptômes les plus criants d'un développement non maîtrisé.

C'est par exemple le saupoudrage de structures commerciales parfois dépareillées ; c'est aussi une signalisation publicitaire anarchique

et envahissante, qui ne sert même pas les intérêts des annonceurs. Je propose aujourd'hui deux démarches que le Département est prêt à financer : une étude visant à produire un règlement cantonal de publicité, pour unifier et réglementer cette signalisation galopante ; et une opération de requalification d'une ou plusieurs zone(s) commerciale(s) du canton.

Il s'agit aussi de s'emparer enfin du

problème de l'habitat, qui est le nœud de toutes nos préoccupations : comment concilier en effet la construction de logements accessibles et la protection du paysage et de la qualité de vie ? Pour répondre à cette question difficile, une Conférence sur l'Habitat peut permettre de bénéficier des moyens d'étude et d'ingénierie du Département pour avancer ensemble. Une maison de la Solidarité, centralisant les services de proximité (notamment dans le maintien à domicile de nos anciens) et les associations caritatives, est aussi à l'étude. D'autres projets (chenil animal, fourrière automobile, décharge de déchets inertes, par exemple) doivent être portés par l'intercommunalité.

*L'habitat accessible :
où ? comment ?*



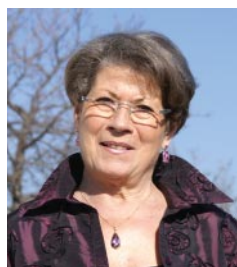
L'élection cantonale

Cette élection a lieu les mêmes jours que les élections municipales, les 9 et 16 mars prochains. Elle désigne pour six ans notre représentant au Conseil général, qui compte 43 élus. Le rôle de ce représentant est de veiller aux intérêts du département dans les compétences qui sont celles de la collectivité : solidarité, collèges, transports publics routiers, et dans celles qu'elle se donne : aide aux communes et aux associations, par exemple. Le législateur, dans le cadre de la recherche de la parité, a apporté une modification au mode de scrutin, en créant une suppléance devant être assumée par une personne de sexe différent de celui du candidat



Le candidat

Né le 09/12/1967, François Cavallier vit avec sa famille (deux enfants) à Callian. Agrégé de philosophie, il est enseignant en disponibilité : il se consacre à temps plein à ses mandats électifs. Maire de Callian depuis 1995, conseiller général du canton depuis 2001, il est président de la commission des Transports et de la commission d'appel d'offres, ainsi que de la Sem E2S, du syndicat mixte du vol à voile, et de la commission locale d'insertion (C.L.I.). Elu sans étiquette lors des précédents scrutins, il est membre de l'UMP depuis mi-2002.



La suppléante

Née le 02/01/1934, Paulette Pelassy préside l'Association sportive et culturelle monsoise, qui organise notamment les activités et voyages d'une chorale reconnue, et le marché potier de Mons. Très impliquée dans l'entretien des traditions provençales, félibre depuis toujours, elle enseigne le provençal depuis vingt ans. Elle est l'épouse du maire sortant de Mons, Roger Pelassy.

Réunions publiques organisées par François Cavallier au titre de la campagne cantonale 2008

Lundi 25 Février à 18h30	Seillans, salle polyvalente
Mardi 26 Février à 18h30	Saint-Paul en Forêt, salle polyvalente
Mercredi 27 Février à 18h30	Fayence, Espace Culturel
Jeudi 28 Février à 18h30	Montauroux, salle municipale des Esterets du Lac
Vendredi 29 Février à 18h30	Callian, Espace Bourgain (aux tennis)
Samedi 1^{er} Mars à 18h30	Tourrettes, salle des Romarins
Mardi 4 Mars à 18h30	Montauroux, salle polyvalente
Mercredi 5 Mars à 18h30	Mons, Espace Alfred Rolland
Jeudi 6 Mars à 18h30	Tanneron, salle polyvalente

Le coût lié à la parution de cette publication est entièrement versé au compte de campagne du candidat François Cavallier. Les chiffres publiés ici sont le résultat d'une démarche de documentation rigoureuse. Les éléments qui les justifient peuvent être communiqués sur simple demande à : contact@francoiscavallier.com

Impression : Imprimerie du Golf - Centre AGORA - Callian (Var)

Tél. 04 94 85 71 39 • www.imprimerie-du-golf.com

Crédits photo : Meissel, Sky com, CG 83, CréaMania, D.R.

Tirage, publication 15000 exemplaires - Dépôt légal à parution (Février 2008)

■ La rédaction n'est pas responsable des textes, photos, dessins publiés, qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. Les documents rédactionnels, photos ne sont pas rendus ou renvoyés aux expéditeurs et leur envoi implique l'accord de l'auteur pour leur libre publication. Les chiffres et bilans prévisionnels annoncés dans le journal mensuel sont donnés à titre purement indicatif, et ne sauraient être une promesse de réalisation. Les informations données sont à titre rédactionnel et ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur par erreurs ou omissions. Tous droits de reproduction ou adaptation, même partielle, par quelque procédé que ce soit, des textes et illustrations, sont strictement interdits dans tous les pays. (Loi N°92-597 du 1.07.1992, code de la propriété intellectuelle) ■

